

Les Cercles Modèles



A. F. JEANNOTTE.

L. J. LORANGER.

P. LAMONTAGNE.

CERCLE ST-PIERRE, No 8

Ce cercle ainsi que le cercle Sacré-Cœur No 6 sont les deux pionniers de la métropole. C'est déjà un beau titre, mais il en possède un autre qui lui donne une large place dans notre estime : il est le cercle le plus nombreux de notre association depuis nombre d'années. Des émules ont parfois réussi à le mettre au second plan, mais toujours il a reconquis son poste d'honneur. Mais pour arriver à ce résultat nous n'avons pas besoin de dire qu'il lui a fallu un travail constant et intelligent, ce qui ne lui a jamais manqué, parce qu'il a eu l'avantage d'avoir, depuis sa fondation une série d'officiers exceptionnellement dévoués et compétents

Ajoutons encore, à sa gloire, qu'il a fourni au Conseil Général plusieurs officiers de marque, notamment MM. F. G. Crépeau, F. Jeannotte, M. D., F. Martineau et J. A. Mignault qui ont bien mérité de leur cercle et de l'association en général.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état sommaire qui suit pour se rendre compte de la marche progressive que ce cercle a suivie depuis sa fondation :

Au 1er décembre	Nombre de membres	CAISSE DES MALADES		
		Recettes	Déboursés	Capital
1893	32	\$ 103 93		\$ 103 93
1896	172	1,784 60	\$ 880.38	1,008 15
1899	247	3,525 68	2,049.20	2,484 63
1902	363	5,071.08	3 071.96	4,483 75
		\$10,485.29	\$6,001 54	\$4,483.75

Il importe de noter que des 363 membres en règle au 1er décembre dernier 31 n'étaient pas inscrits à la caisse des malades. La réserve requise pour cette caisse à cette dernière date, était de \$3,236.50, aux termes de l'article 211 des statuts. De sorte que le cercle avait au-delà de \$1,200, en plus que le capital rigoureusement requis pour être considéré comme solvable. N'était-ce pas une situation des plus florissantes ?

Nous sommes heureux de féliciter ce cercle des beaux résultats qu'il a obtenus jusqu'ici et nous lui offrons les plus sincères remerciements de l'association pour la large part qu'il a prise aux succès dont elle s'honore.

Comment Prévenir la Misère

Il est certain que la société humaine n'est pas parfaite et qu'il y a des réformes à faire, pour obtenir une plus équitable répartition des charges qui pèsent sur la classe la plus nombreuse. Mais l'amélioration de l'état social ne peut se faire que progressivement, par l'évolution et non par la révolution.

Les laboureurs, les ouvriers, les employés ont sans doute de la peine à élever leur famille et à subvenir à leur existence. Doivent-ils perdre espoir et courage ? Evidemment non. Par la persévérance dans le travail et grâce à la pratique intelligente de la mutualité, ils peuvent surmonter bien des obstacles et attendre, sans trop d'inquiétude l'âge du repos.